



Annulation d'une Adoption simple

Par **Sylvabelle**, le **30/09/2014 à 17:51**

je voudrais savoir s'il est possible d'annuler une adoption simple, l'adopté ayant cessé toute relation avec l'adoptant

Par **moisse**, le **30/09/2014 à 18:51**

Bonsoir,

Il est possible en effet de révoquer une adoption simple pour motif grave.

Un lien parmi d'autres ici :

http://www.legalnewsnotaires.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=72527&catid=944:non_categorise&Itemid=230